



PROVINCE DE QUÉBEC

## PROCÈS VERBAL

### SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2012 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Monsieur le Maire, Francis Deroo  
Madame la conseillère Paola L. Hawa  
Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

Mme Lucie Gendron, greffière par intérim, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

<b>04-084-12</b> <b>Ouverture de la séance</b>
--

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par James Anderson

D'ouvrir la séance ordinaire du 10 avril 2012. Il est 19 h 35

Adoptée à l'unanimité.

<b>04-085-12</b> <b>Ordre du jour</b>
---------------------------------------

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

#### 1. Ouverture de la séance

04-084-12    Ouverture de la séance

04-085-12    Ordre du jour

- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
  - 04-086-12 Adoption de procès-verbaux
- 5. Conseil d'agglomération**
  - 5.1. Orientations du conseil
    - 04-087-12 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 19 avril 2012
  - 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
- 7. Développement communautaire**
  - 04-088-12 Soutien au Petit Marché Ste-Anne
  - 04-089-12 Adoption du compte rendu du Comité de Développement communautaire
  - 04-090-12 Retrait d'un membre du Comité de Développement communautaire
  - 04-091-12 Approbation de la programmation été 2012 du Service des Loisirs
  - 04-092-12 Autorisation de présenter les spectacles de la programmation estivale des « Mercredis spectacles de la promenade »
  - 04-093-12 Approbation de l'horaire des périodes de musique à la piscine pour la saison estivale 2012
- 8. Urbanisme**
  - 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
  - 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
    - 04-094-12 Entente de cession de terrain relativement au projet du Groupe immobilier Grilli Inc.
  - 8.3. Autres sujets
- 9. Services techniques**
  - 9.1. Autorisation de dépenses
  - 9.2. Conclusion de contrats
  - 9.3. Acceptation de plans
  - 9.4. Réception de travaux
  - 9.5. Autres sujets

- 10. Environnement**
- 11. Développement économique et touristique**
- 12. Finances**
  - 12.1. dons / promotions / aides financières
    - 04-095-12 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières
    - 04-096-12 Approbation de renouvellement de contrat d'assurances collectives avec SSQ Groupe financier
  - 12.2. Autres sujets
    - 04-097-12 Adoption des comptes
- 13. Administration et greffe**
  - 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
  - 13.2. Opérations Immobilières
  - 13.3. Autres sujets
    - 04-098-12 Autorisation de signer un renouvellement de l'entente avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) dans le cadre du projet Rétine
    - 04-099-12 Participation de la Ville à la plantation d'arbres dans le cadre du *Jour de la Terre*
    - 04-100-12 Adoption de la programmation budgétaire et de la programmation des activités du CLD de l'Ouest de l'Île pour 2012-2013
    - 04-101-12 Congrès annuel de l'UMQ
- 14. Ressources humaines**
  - 14.1. Contrats et ententes
  - 14.2. Autres sujets
- 15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**
  - 04-102-12 Avis de motion du projet de règlement numéro 749 modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, tel qu'adopté par la Ville de Montréal sous le numéro 04-047, de façon à y intégrer un programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur nord de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
  - 04-103-12 Adoption du règlement numéro 749 modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, tel qu'adopté par la Ville de Montréal sous le numéro 04-047, de façon à y intégrer un programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur nord de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et de façon à créer une affectation « secteur résidentiel » et une affectation « secteur mixte » à même une partie de

l'affectation «secteur d'emplois» et d'y inclure des dispositions particulières

- 04-104-12 Convocation pour une assemblée de consultation publique concernant le projet de règlement numéro 749 modifiant le plan d'urbanisme (PU)
- 04-105-12 Avis de motion du règlement numéro 751 sur les ordures afin d'inclure plus de définitions concernant les matières résiduelles et domestiques et d'ajouter les modes de collection des déchets et abrogeant le règlement numéro 413
- 04-106-12 Adoption du règlement numéro 750 modifiant le règlement d'utilisation d'eau potable à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource et abrogeant le règlement numéro 412

**16. Dépôt de documents**

**17. Certificats de crédit**

**18. Levée de la séance**

04-107-12 Levée de la séance

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES**

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Michel Belleau Rue Aumais	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Période de questions</li> <li>▪ Fuite d'eau chemin Sainte-Marie</li> </ul>
Gaétan Provost Ch. Senneville	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entente de cadres, Classe 18 échelon 3</li> </ul>
Jean-Claude Provost Rue Ste-Anne	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Résolution 04-092-12</li> </ul>
Lucie Larose Rue Dubreuil	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dossier viaducs</li> </ul>
Chris Price Valley Street	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivi avec l'école</li> </ul>
Doris Miller Rue Ste-Anne	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avis de motion 04-102-12</li> <li>▪ Projet de règlement 04-103-12</li> </ul>
Josée Toulouse Rue Meloche	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Piste cyclable</li> </ul>
Lucie Larose Rue Dubreuil	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débarcadère près du parc école</li> </ul>

**3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE

#### 4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

<b>04-086-12 Adoption de procès-verbaux</b>
---

ATTENDU QUE la greffière par intérim de la Ville a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 mars 2012;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière par intérim de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

#### 5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

##### 5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

<b>04-087-12 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 19 avril 2012</b>
---

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 19 avril 2012, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

##### 5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## 7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

### **04-088-12 Soutien au Petit Marché Ste-Anne**

ATTENDU la volonté du conseil municipal d'encourager le développement et les activités de cet organisme ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser la fermeture de la rue St-Georges pour les opérations du Petit Marché entre les rues Maple et Perrault tous les samedis entre le 12 mai et 24 juin 2012.

D'autoriser le Petit Marché à utiliser l'espace vert situé au coin des rues Sainte-Anne et Lalonde pour ses activités à compter du 24 juin 2012 jusqu'au 27 octobre 2012.

De permettre au Marché d'utiliser les services d'un col bleu pendant une heure le samedi pour l'installation du site.

Adoptée à l'unanimité.

### **04-089-12 Adoption du compte rendu du Comité de Développement communautaire**

ATTENDU QUE Mme Josée Caron, secrétaire du Comité de Développement communautaire et employée de la Ville, a préparé le document suivant :

1. le compte-rendu de la réunion du Comité de Développement communautaire tenue le 21 mars 2012 (annexe « A »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par James Anderson

D'adopter le compte-rendu ci-dessus mentionné et préparé par Mme Josée Caron, secrétaire du Comité de Développement communautaire et employée de la Ville, dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

**04-090-12 Retrait d'un membre du Comité de Développement communautaire**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

De retirer le nom de la personne suivante du Comité de Développement communautaire :

Éric Theroux

Adoptée à l'unanimité.

**04-091-12 Approbation de la programmation été 2012 du Service des Loisirs**

ATTENDU la programmation été 2012 du Service des Loisirs ;

ATTENDU la recommandation de l'adjointe à la direction des loisirs à l'effet d'approuver cette programmation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par James Anderson

D'approuver la programmation été 2012 du Service des Loisirs qui sera présentée dans le dépliant spécial « Spectacle et événement » d'été 2012 ainsi que dans la brochure été 2012.

Adoptée à l'unanimité.

**04-092-12 Autorisation de présenter les spectacles de la programmation estivale des « Mercredis spectacles de la promenade »**

ATTENDU la programmation estivale des « Mercredis spectacles de la promenade » ;

ATTENDU QUE la programmation sera présentée dans le dépliant spécial « Spectacle et événement » d'été 2012 ;

ATTENDU la recommandation de l'adjointe à la direction des loisirs à l'effet d'approuver cette programmation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue le contrat de M. Doug Miller nécessaire à la programmation estivale 2012 dans le cadre des « Mercredis spectacles de la promenade ».

D'autoriser une dépense de 20 000 \$, taxes incluses, et le 1<sup>er</sup> paiement de la somme de 10 000\$, taxes incluses, à la signature du contrat, à même le poste budgétaire 02-701-10-996 et le 2<sup>e</sup> paiement le 8 août 2012.

Adoptée à l'unanimité.

<b>04-093-12</b> <b>Approbation de l'horaire des périodes de musique à la piscine pour la saison estivale 2012</b>
--

ATTENDU QU' un horaire de musique a été établi l'an passé afin d'assurer une tranquillité aux résidents à proximité et plaisir aux baigneurs ;

ATTENDU QUE cet horaire s'est démontré utile ;

ATTENDU la recommandation de l'adjointe à la direction des loisirs à l'effet d'approuver cet horaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'approuver l'horaire des périodes de musique à la piscine pour la saison estivale 2012 tel que décrit :

La musique sera permise pendant les heures suivantes :

- Lundi au vendredi : 12 h – 13 h 30 et de 16 h – 18 h
- Samedi et dimanche : 12 h – 16 h
- Lors des cours d'Aquafit : mardi et jeudi de 19 h – 20 h
- Lors des cours de synchro : jeudi de 18 h – 19 h 30 et dimanche de 10 h – 12h
- Lors des compétitions sportives (événements spéciaux)
- Lors des temps d'échantillon (Time Trials) : une journée de 7 h – 12 h, la date reste à être confirmée

Le niveau de musique est entre 18-48 sur le système de son (niveau 48 étant le moins élevé et 0 étant le plus élevé).

Adoptée à l'unanimité.

## **8. URBANISME**

### **8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.



**8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À  
DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX  
OU D'ESPACES NATURELS**

<b>04-094-12</b>	<b>Entente de cession de terrain relativement au projet du Groupe immobilier Grilli Inc.</b>
------------------	--

ATTENDU le projet de cession de terrain afin qu'il soit inclus à l'Écoterritoire à des fins de conservation et ce à perpétuité;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est dans le processus d'adopter un PPU pour le développement du Secteur Nord;

ATTENDU les recommandations du Directeur général;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser le Maire et le Directeur général à signer les documents requis pour la cession du terrain visé et d'adopter une résolution qui demande à la Ville de Montréal d'accepter cette cession de terrain afin qu'elle soit intégrée à l'écoterritoire.

**Adoptée sur division à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :**

Conseillers pour l'adoption de la résolution :

- Jay Van Wagner
- Ryan Young
- Gerry Lavigne
- James Anderson
- Michel Bouassaly

Conseillère contre l'adoption de la résolution :

- Paola L. Hawa

**8.3. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9. SERVICES TECHNIQUES**

**9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.2. CONCLUSION DE CONTRATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.3. ACCEPTATION DE PLANS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.5. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**10. ENVIRONNEMENT**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**12. FINANCES****12.1. DONNS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES**

**04-095-12 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières**

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser la dépense et le paiement à l'organisme suivant, à savoir :

1. 517,39 \$ taxes incluses, pour une publicité de ¼ de page dans l'agenda du Collège John Abbott 2012-2013 à l'ordre de l'Imprimerie des Éditions Vaudreuil;

D'autoriser une dépense maximale et le paiement de 517.39 \$, taxes incluses, pour le paiement de l'aide financière mentionnée ci-haut à même le poste budgétaire 02-190-00-992 du fonds général.

D'autoriser la dépense et le paiement aux organismes suivants, à savoir :

2. 50 \$ taxes incluses, à l'École des Sciences infirmières de l'Université McGill pour l'atelier de formation aux bénévoles œuvrant avec la clientèle atteinte de démence.

3. 250 \$ taxes incluses, à l'Observatoire d'oiseaux et l'Université McGill pour l'achat de filets.

D'autoriser une dépense maximale et le paiement de 300 \$, taxes incluses, pour le paiement des aides financières mentionnées ci-haut à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**04-096-12    Approbation de renouvellement de  
contrat d'assurances collectives avec  
SSQ Groupe financier**

ATTENDU                    la deuxième année du contrat ;

ATTENDU                    les recommandations du Directeur général à l'effet de renouveler l'entente avec la SSQ concernant le contrat d'assurances collectives pour les employés municipaux de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'approuver le renouvellement de l'entente avec le Groupe financier SSQ concernant le contrat d'assurances collectives pour les employés municipaux.

D'autoriser le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document relativement à l'entente de contrat d'assurances collectives.

Adoptée à l'unanimité.

**12.2.                    AUTRES SUJETS**

**04-097-12    Adoption des comptes**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 31 mars 2012	<b><u>109 123,24\$</u></b>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 31 mars 2012	<b><u>5 407 959,75\$</u></b>
<b>Total :</b>	<b><u>5 517 082,99 \$</u></b>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 31 mars 2012	<b><u>190 029,68 \$</u></b>

Adoptée à l'unanimité.

**13.                    ADMINISTRATION ET GREFFE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.1.                    CONCLUSION, PROLONGATION ET  
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE  
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.3. AUTRES SUJETS**

<b>04-098-12</b>	<b>Autorisation de signer un renouvellement de l'entente avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) dans le cadre du projet Rétine</b>
------------------	--

ATTENDU QUE ce projet vise à augmenter les chances de retrouver des personnes portées disparues rapidement et à avoir la capacité de déployer les ressources appropriées aux recherches de façon efficace;

ATTENDU QUE cette entente permettrait au SPVM de transmettre les informations relatives à une personne manquante dont la vie pourrait être en danger;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser le Directeur général à signer un renouvellement du protocole d'entente avec le SPVM dans le cadre du projet Rétine, dont copie est jointe en annexe B

Adoptée à l'unanimité.

<b>04-099-12</b>	<b>Participation de la Ville à la plantation d'arbres dans le cadre du Jour de la Terre</b>
------------------	---

ATTENDU QUE la Ville a reçu une invitation de la Communauté métropolitaine de Montréal à participer à la plantation protocolaire d'arbres dans le cadre du *Jour de la Terre*;

ATTENDU QUE la Ville est fière de s'associer à la célébration du *Jour de la Terre*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Gerry Lavigne

De participer à la plantation protocolaire d'arbres à 14 heures le 22 avril 2012 dans le cadre du *Jour de la Terre*.

Adoptée à l'unanimité.

<b>04-100-12</b>	<b>Adoption de la programmation budgétaire et de la programmation des activités du CLD de l'Ouest de l'Île pour 2012-2013</b>
------------------	---

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par James Anderson

D'adopter la programmation budgétaire et la programmation des activités du CLD de l'Ouest de l'Île pour 2012-2013.

De faire parvenir une copie certifiée conforme de cette résolution au Centre de Développement Économique West-Island (CLD).

Adoptée à l'unanimité.

<b>04-101-12</b>	<b>Congrès annuel de l'UMQ</b>
------------------	--------------------------------

ATTENDU le congrès annuel de l'UMQ;

ATTENDU L'importance de participer, chaque année, à des congrès et séminaires afin que les élus et les officiers municipaux de la Ville maintiennent leurs connaissances à jour de l'actualité municipale et des grandes orientations ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par James Anderson

D'autoriser le Maire, les membres du conseil suivants : Me Paola L. Hawa, MM. Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, Michel Bouassaly et le Directeur général de la Ville à assister au congrès annuel de l'UMQ qui se tiendra à Gatineau du 9 au 12 mai 2012.

D'autoriser une dépense maximale et le paiement sur présentation de pièces justificatives, de 2 100 \$ par personne à même les postes budgétaires 02-110-00-310 et 02-110-00-315 du fonds général afin d'acquitter les frais d'hébergement, d'inscription, de repas et de transport

Adoptée à l'unanimité.

## **14. RESSOURCES HUMAINES**

### *14.1. CONTRATS ET ENTENTES*

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## 14.2 AUTRES SUJETS

### 15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÉGLEMENTS

<b>04-102-12</b>	<b>Avis de motion du projet de règlement numéro 749 modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, tel qu'adopté par la Ville de Montréal sous le numéro 04-047, de façon à y intégrer un programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur nord de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue</b>
------------------	---

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, tel qu'adopté par la Ville de Montréal sous le numéro 04-047, de façon à y intégrer un programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur nord de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et de façon à créer une affectation «secteur résidentiel» et une affectation «secteur mixte» à même une partie de l'affectation «secteur d'emplois» et d'y inclure des dispositions particulières.

<b>04-103-12</b>	<b>Adoption du règlement numéro 749 modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, tel qu'adopté par la Ville de Montréal sous le numéro 04-047, de façon à y intégrer un programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur nord de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et de façon à créer une affectation « secteur résidentiel » et une affectation «secteur mixte» à même une partie de l'affectation «secteur d'emplois» et d'y inclure des dispositions particulières</b>
------------------	---

ATTENDU QUE le plan d'urbanisme adopté par le Conseil de la Ville de Montréal sous le numéro 04-047 constitue le plan d'urbanisme de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ;

ATTENDU QU' en 2006, le Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a adopté le règlement numéro 708 portant sur un programme particulier d'urbanisme pour le secteur situé au nord de l'autoroute 40 et le chemin Sainte-Marie, à l'est de la rue Meloche ;

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est d'avis que ce programme particulier d'urbanisme devrait être repensé afin d'y prévoir une planification dirigée par une nouvelle vision du développement durable et de la conservation du patrimoine naturel faisant l'objet d'une planification particulière qui sera assujetti à des dispositions particulières ;

ATTENDU QUE le chapitre 13 dudit plan d'urbanisme numéro 04-047 prévoyant des orientations, l'affectation du sol et les densités de construction pour l'ensemble du territoire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue doit être modifié afin de permettre l'intégration du nouveau programme particulier d'urbanisme ;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du Conseil tenue le 10 avril 2012 conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le règlement numéro 749 modifiant le règlement du plan d'urbanisme de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

De distribuer à chaque adresse du territoire de la Ville le résumé du projet de règlement conformément à l'article 109.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

D'autoriser une dépense maximale de distribution au montant de 1 000 \$ à M. Milaad Massaad à même le poste budgétaire 02-140-00-415 du fonds général.

**Adoptée sur division à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :**

Conseillers pour l'adoption de la résolution :

- Jay Van Wagner
- Ryan Young
- Gerry Lavigne
- James Anderson
- Michel Bouassaly

Conseillère contre l'adoption de la résolution :

- Paola L. Hawa

<b>04-104-12</b>	<b>Convocation pour une assemblée de consultation publique concernant le projet de règlement numéro 749 modifiant le plan d'urbanisme (PU)</b>
------------------	--

ATTENDU le projet de règlement numéro 749 concernant le programme d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser la tenue d'une assemblée de consultation publique le 28 mai 2012 à 19 h à l'école du Bout de l'Isle, 190, rue Vallée, Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec, H9X 4B8, concernant le projet de plan d'urbanisme pour le secteur Nord de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

<b>04-105-12</b>	<b>Avis de motion du règlement numéro 751 sur les ordures afin d'inclure plus de définitions concernant les matières résiduelles et domestiques et d'ajouter les modes de collection des déchets et abrogeant le règlement numéro 413</b>
------------------	---

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement numéro 751 sur les ordures afin d'inclure plus de définitions concernant les matières résiduelles et domestiques et d'ajouter les modes de collection des déchets et abrogeant le règlement numéro 413.

<b>04-106-12</b>	<b>Adoption du règlement numéro 750 modifiant le règlement d'utilisation d'eau potable à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource et abrogeant le règlement numéro 412</b>
------------------	---

ATTENDU QUE ce règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par le maire, Francis Deroo, lors de la séance ordinaire du 12 mars 2012, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'adopter le règlement numéro 750 modifiant le règlement d'utilisation d'eau potable à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource et abrogeant le règlement numéro 412.

Adoptée à l'unanimité.

## **16. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- **Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2012 au 31 mars 2012;**
- **Liste des commandes du 1<sup>er</sup> mars 2012 au 31 mars 2012;**



**17. CERTIFICATS DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

04-092-12	04-095-12	04-096-12	04-097-12
04-101-12	04-103-12		

Le 11 avril 2012,

---

Michael Finnerty  
Trésorier

**18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

<b>04-107-12 Levée de la séance</b>
-------------------------------------

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par James Anderson

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 04

Adoptée à l'unanimité.

---

Francis Deroo  
Maire

---

Lucie Gendron  
Greffière intérimaire

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro  
102-102-0127*